

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/06/04/2021031689/justel>

Dossier numéro : 2021-06-04/05

Titre

4 JUIN 2021. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 26 janvier 2021 relatif aux dépassements du budget personnel ou du PAB pour l'année 2021 du fait du COVID-19 (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 14-06-2021 page : 61860

Entrée en vigueur : 01-04-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)